

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 28 – du 10 juillet au 16 juillet 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LA GUERRE VA-T-ELLE CREUSER LE RETARD D'ISRAËL EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT PUBLIC ?

Israël affiche historiquement un taux d'investissement public faible. Ce taux, autour de 3% du PIB dans les années 90, a reculé à 2% entre 2004 et 2014, avant de remonter progressivement, autour de 2,5% du PIB. Ce niveau reste cependant éloigné de celui des pays européens similaires (Europe du Nord notamment), qui affichent des taux stables, autour de 4% du PIB. Il résulte de cette situation une absence de rattrapage du gap d'investissement de la part d'Israël, où le stock de l'investissement public rapporté au PIB a reculé de près de 50% en 1990 à moins de 35% aujourd'hui, alors même que le dynamisme démographique (naturel comme migratoire) du pays ainsi que ses besoins en matière de transition énergétique ou d'aménagement homogène du territoire justifieraient une accélération de l'investissement public. Un comblement du gap d'investissement supposerait dès lors un effort additionnel de 3 à 4% du PIB par an.

LE CHIFFRE À RETENIR
35 % du PIB

**STOCK D'INVESTISSEMENT EN
INFRASTRUCTURE EN ISRAËL
(MOYENNE OCDE = 50 %)**

Ce gap d'investissement entraîne des goulots d'étranglement dans l'économie. Peu habitué à mener de grands projets d'infrastructures en raison de sa petite taille, de la concentration de sa population et de l'absence d'intégration régionale, Israël ne dispose pas d'un cadre intégré (institutionnel et corpus réglementaire) pour la conduite des grands projets d'investissement public, *a fortiori* dans un cadre pluriannuel. Il en résulte une profusion d'acteurs, des modes de contractation hétérogènes (et souvent désalignés des standards internationaux), un déficit de main d'œuvre spécialisée ainsi qu'une tendance à favoriser les investissements sous forme de PPP (les taux de rendements des projets d'infrastructures en Israël étant par ailleurs bien inférieurs à ceux des secteurs technologiques). Les retards de développement qui en découlent (durée de mise en œuvre des projets évaluée au triple de celle prévalant en Corée du Sud) affectent dès lors la productivité des entreprises. La concentration des infrastructures publiques nationales autour de la région centrale du Gush Dan renforce par ailleurs la polarisation des activités économiques et la pression foncière dans cette région, limitant le développement de métropoles d'équilibre.

L'élasticité élevée de la productivité des entreprises à l'investissement public justifie un ciblage sur quelques secteurs clés. Une étude récente du cercle de réflexion Taub identifie l'éducation et l'énergie comme les facteurs auxquels la productivité des entreprises israéliennes est la plus élastique. Les investissements publics en matière de transports et de santé affichent en revanche des élasticité plus faibles. Selon cette étude, un investissement de 1 Md ILS dans le secteur de l'éducation ou de l'électricité engendrerait une hausse de 1,1 point de PIB du secteur privé, tandis qu'un investissement d'un même montant dans le domaine de la santé entrainerait un gain de 0,9 point de PIB du secteur privé, et 0,2 point pour un investissement dans les transports (ferroviaire).

et/ou routier). Ce dernier secteur affiche cependant une élasticité sensiblement plus élevée (près de 1,2) pour le secteur des hautes technologies, le plus productif de l'économie.

L'impact budgétaire et opérationnel de la guerre pourrait retarder les projets en cours. La dégradation des conditions sécuritaires depuis le 7 octobre, l'impact de la guerre sur la main d'œuvre (rappel des experts expatriés, renvoi des travailleurs palestiniens et mobilisation des réservistes) ainsi que la concentration des priorités budgétaires sur l'effort de guerre ont affecté le développement des grands projets en cours. Si aucun n'a été formellement remis en cause, leur calendrier a en moyenne été décalé de 18 mois. Afin d'éviter un creusement additionnel de ces retards, il importe désormais, comme le recommande le FMI dans son rapport Article IV pour 2026, de reprioriser les secteurs d'infrastructures sous-investis (éducation notamment), de créer les conditions (notamment contractuelles) permettant une large participation des acteurs les plus performants (y compris internationaux) et de mettre en place un cadre réglementaire et administratif propice à une vision stratégique à long terme du développement des infrastructures sur l'ensemble du territoire.

Service Économique de Tel Aviv

ÉGYPTE

1. BAISSÉ DU DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

Le déficit de la balance des paiements de l'Égypte s'est légèrement réduit au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025/26, atteignant [1,8 Md USD](#) contre 1,9 Md USD sur la même période lors de l'exercice précédent (-2,9%). Cette amélioration repose principalement sur la progression des investissements directs étrangers, qui ont atteint 13 Mds USD, ainsi que sur la hausse des principales sources de devises du pays. Les transferts de la diaspora ont ainsi augmenté de 32 %, à 34,9 Mds USD, les recettes touristiques de 15 %, à 14,4 Mds USD, et les revenus du canal de Suez de 22 %, à 3,2 Mds USD. La situation reste néanmoins fragile en raison d'un déficit courant de 14,6 Mds USD, alimenté par un déficit commercial élevé. Les investissements de portefeuille ont par ailleurs enregistré une sortie nette de 4,4 Mds USD, dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques régionales et un moindre appétit des investisseurs pour les marchés émergents.

2. LE PARLEMENT APPROUVE LA RÉFORME DE L'AGENCE « FUTURE OF EGYPT »

La Chambre des représentants égyptienne a donné son accord préliminaire au projet de loi du gouvernement visant à [réorganiser l'agence « Future of Egypt »](#). Cette réforme vise à transformer l'agence gouvernementale en une entité spécialisée dotée d'une indépendance administrative et financière, afin de renforcer sa flexibilité et son efficacité dans la mise en œuvre de projets de développement. Initialement un projet de remise en état des terres agricoles dirigé par l'armée, « Future of Egypt » est devenue une agence publique de développement de premier plan, chargée des importations nationales de blé, de la gestion des actifs de l'État et des infrastructures agricoles. Le projet de loi prévoit également la création du fonds souverain indépendant « *Future of Egypt Sovereign Wealth Fund - Pyramids of the Nile* », dont les objectifs affichés sont ceux d'assurer une croissance économique durable, de maximiser les rendements des investissements à long terme et de renforcer la résilience économique

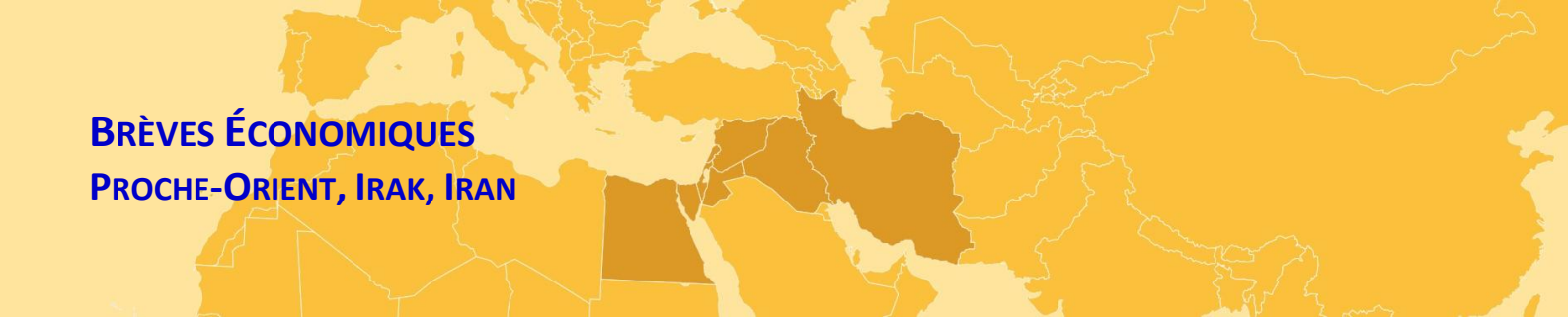
nationale face aux crises mondiales. En outre, est également établi le fonds « *Future of Egypt Service Fund - Support* (Daeem) », destiné à promouvoir la justice sociale, la solidarité et l'égalité des chances.

3. LE FMI RÉVISE À LA BAISSÉ SES PRÉVISIONS DE CROISSANCE POUR L'ÉGYPTE

Le FMI a revu à la baisse sa prévision de croissance pour l'économie égyptienne, la ramenant de [4,8 % à 4,4 % pour l'exercice 2026/27](#). Cette révision est attribuée à l'aggravation des tensions géopolitiques régionales, à la faiblesse de l'investissement, au coût élevé du financement, ainsi qu'à une incertitude économique persistante dans la région. Malgré cet ajustement à la baisse, l'institution anticipe un maintien d'une dynamique de croissance solide, portée par les réformes économiques en cours, un secteur privé plus actif, et une stabilité macroéconomique en amélioration. Par ailleurs, le FMI a revu à la hausse ses estimations de croissance pour l'exercice précédent (2025/26), qui sont passées de 4,2 % (projeté en avril) à 4,6 %. Ceci s'explique par une meilleure performance qu'attendu au troisième trimestre, qui a permis de compenser les chocs initiaux liés au conflit régional. Ces révisions interviennent alors que le gouvernement égyptien vise une croissance ambitieuse de 5,2 % à 5,4 % pour 2026/27, avec un objectif de 6,8 % d'ici 2029/30, soutenu par un plan d'investissement total de 3 700 Mds EGP, dont 59 % sera porté par le secteur privé.

4. NOUVELLES MESURES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le 9 juillet, le ministre de l'Industrie a annoncé l'entrée en vigueur, le 1^{er} août, d'un [nouveau mécanisme d'attribution des terrains industriels](#) visant à simplifier les procédures et à réduire la charge financière des investisseurs, notamment des PME. Il s'inscrit également dans le cadre d'une campagne nationale destinée à récupérer et à réaffecter les terrains industriels aujourd'hui vacants. En parallèle, le ministère lancera également une plateforme B2B destinée à mettre en relation les entreprises avec des fournisseurs locaux et à identifier des alternatives aux intrants importés. Ces annonces s'inscrivent dans les efforts du gouvernement égyptien visant à approfondir la production locale et à renforcer la compétitivité de



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

l'industrie manufacturière. Le ministre a enfin indiqué que des discussions étaient en cours avec le ministère des Finances et la Banque centrale d'Égypte afin de revoir les mécanismes d'incitation et les dispositifs de financement destinés au secteur industriel.

5. FINANCEMENT DE 66 M USD DE LA BAFD DANS LE PROJET SOLAIRE DE DANDARA

Le Conseil d'administration de la BAFD a [approuvé un financement](#) de 66 M USD pour la première phase du projet Dandara, portant sur le développement, dans le gouvernorat de Qena, de 500 MW de capacités solaires couplées à un système de stockage par batteries de 100 MWh. D'un coût total estimé à 290 M USD, il s'agit du premier projet égyptien reposant sur un contrat privé d'achat d'électricité à grande échelle. L'intégralité de la production sera vendue à *Egyptian Aluminium Company* (EgyptAlum), société cotée à la Bourse du Caire, premier producteur d'aluminium du pays et exportant 60 % de sa production. Le projet doit contribuer à la décarbonation de son outil industriel, afin de répondre aux exigences environnementales européennes, notamment au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, et de préserver ses débouchés à l'export.

IRAK

1. ÉNERGIE : GRANDS CONTRATS EN DISCUSSION AVEC LES ETATS-UNIS

A l'occasion de la visite cette semaine du Premier Ministre Al Zaidi aux Etats-Unis, des discussions actives ont lieu autour des opportunités d'investissement en Irak pour les entreprises américaines du secteur de l'énergie. La modernisation des infrastructures énergétiques irakiennes est au cœur de ces échanges. Le ministre irakien du pétrole a notamment évoqué la création d'une alliance constituée d'entreprises américaines et qatariennes pour moderniser et renforcer le réseau d'oléoducs du pays, dans le but de diversifier les voies d'exportation de pétrole irakien et ainsi réduire la dépendance de l'Irak au détroit d'Ormuz. Cette initiative couvrirait en particulier l'oléoduc allant des champs de Kirkuk, au nord de l'Irak, jusqu'au port syrien de Banyias. L'entreprise HKN Energy s'est vue

octroyer un contrat pour l'exploitation du champ de Hamrin, au nord de l'Irak, tandis que Halliburton a conclu un accord préliminaire pour la gestion des champs de Bin Umar et Sindbad, au Sud du pays. Dans l'électricité, General Electric a signé un accord préliminaire avec le Ministère de l'Électricité pour des activités de génération et de distribution d'électricité. Dans le gaz, le ministre irakien de l'Électricité a sollicité une exemption de la part des Etats-Unis pour pouvoir importer, via l'Iran, du gaz en provenance du Turkménistan.

2. PARTENARIAT ENTRE SCHNEIDER ELECTRIC ET T964 POUR LE DÉVELOPPEMENT DU 1^{ER} CENTRE DE DONNÉES EN IRAK

Schneider Electric a annoncé un partenariat stratégique avec l'entreprise irakienne T964 – filiale du groupe Amwaj, un des principaux groupes privés irakiens – pour le développement des infrastructures électriques et de refroidissement du premier centre de données commercial Tier III* d'Irak actuellement en construction à Bagdad. Dans sa première phase, le centre de données devrait compter 340 baies informatiques pour une capacité pouvant atteindre 12 MW, alimentée par une puissance électrique installée de 84 MW. Ce projet, dont la mise en service est prévue d'ici fin 2026, vise à répondre aux besoins croissants des entreprises, établissements financiers, opérateurs télécoms et fournisseurs de services cloud, dans un contexte de forte progression de la demande de services numériques en Irak. Au-delà de son intérêt technologique, cette infrastructure s'inscrit la stratégie des autorités irakiennes visant à diversifier l'économie et à développer un écosystème numérique susceptible d'attirer davantage d'investissements privés. Si des défis subsistent, notamment en matière d'approvisionnement électrique, de connectivité internationale et de réglementation, ce projet constitue une étape importante dans le développement des infrastructures numériques du pays.

* Centre informatique répondant à une norme internationale définie par l'**Uptime Institute**, qui classe les centres de données selon leur niveau de disponibilité et de résilience (Tier I à Tier IV).

IRAN

1. RUPTURE DE FACTO DU MOU AMÉRICAIN ET NOUVELLES SANCTIONS CONTRE LE RÉSEAU SHAMKHRANI

Alors que le protocole d'accord du 17 juin n'est désormais pratiquement plus appliqué, Washington poursuit le démantèlement de son volet économique, après la révocation le 7 juillet de l'autorisation provisoire sur les exportations pétrolières iraniennes et le rétablissement du blocus naval le 14 juillet. Le même jour, l'OFAC a sanctionné 54 nouvelles cibles liées au réseau maritime et financier de Mohammad Hossein Shamkhani, fils d'Ali Shamkhani, portant à plus de 200 le nombre total d'entités visées. Cette vague concerne 10 personnes, 24 sociétés et 20 navires opérant notamment depuis les Émirats arabes unis, Singapour, Hong Kong et l'Inde. Selon le Trésor américain, ce réseau contribue aux exportations pétrolières iraniennes, transporte également des produits russes et a diversifié ses activités dans le fret conteneurisé et le commerce de marchandises. Les avoirs exposés à la juridiction américaine sont gelés et les transactions avec les entités désignées interdites. Une période de liquidation reste toutefois ouverte jusqu'au 12 septembre pour 11 navires, notamment afin de décharger les cargaisons déjà embarquées, sans autoriser de nouveaux contrats. Parallèlement, quatre adresses de la blockchain TRON ont été rattachées à la Banque centrale d'Iran ; Washington affirme avoir ainsi bloqué plus de 130 M\$. Cette mesure confirme l'effondrement *de facto* du dispositif économique prévu par le MoU et étend la pression américaine aux circuits numériques de règlement et de conservation des recettes extérieures iraniennes.

2. LA CANICULE ET LES DOMMAGES DE GUERRE AGGRAVENT LE DÉFICIT ÉLECTRIQUE STRUCTUREL

La nouvelle vague de chaleur a accru la demande nationale de plus de 6 GW, portant la pointe attendue à environ 75 GW, dont 35 à 38 GW pour les seuls équipements de refroidissement. Alors que les centrales et le réseau fonctionnent déjà à leur capacité maximale, la hausse des températures réduit parallèlement le rendement des unités de production. Ce déséquilibre saisonnier est aggravé

par les dommages de guerre subis par certaines centrales industrielles, dont la production indisponible doit désormais être compensée par le réseau national. Le déficit électrique structurel est estimé entre 20 et 25 GW. Les ménages peuvent subir jusqu'à deux heures de coupure programmée, susceptibles de se prolonger durant cinq à sept semaines, tandis que certaines PME sont privées d'électricité jusqu'à deux jours par semaine. Ces restrictions entraînent des arrêts de production, une hausse des coûts unitaires et des difficultés à honorer les commandes, d'autant que les groupes électrogènes sont eux-mêmes affectés par les pénuries de carburant. Le gouvernement entend ramener les coupures dans les zones industrielles à une journée hebdomadaire, mais leur programmation demeure dépendante des températures et des conditions locales de production et de consommation. Tavanir (société nationale chargée de la gestion du réseau de transport et de distribution d'électricité) estime qu'une baisse de 5 % de la demande permettrait de limiter les délestages, sans toutefois résoudre l'insuffisance durable des capacités. Dans ce contexte, l'ouverture prochaine du capital de la centrale éolienne de Manjil illustre la recherche de nouveaux investissements : sa capacité devrait passer de 92 MW à environ 140 MW dans les deux à trois ans. L'écart entre le prix de l'électricité renouvelable négociée sur la Bourse de l'énergie, pouvant atteindre 19 000 tomans (0,095 €) /kWh, et le tarif réglementé de l'électricité fossile, fixé à 375 tomans/kWh (0,002 €), constitue une forte incitation à investir, mais renchérit considérablement le coût d'une alimentation sécurisée pour les industriels.

3. MULTIPLICATION DES TENSIONS SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La hausse des prix, les difficultés de financement et la dégradation des ressources agricoles fragilisent simultanément l'offre et le pouvoir d'achat alimentaires. Dans la province d'Alborz, une nouvelle grille tarifaire vient d'entrer en vigueur pour le pain subventionné : le prix du sangak a presque doublé, à 12 000 tomans (0,06 €), sans faire disparaître les pratiques de réduction du grammage ou de facturation au-delà des tarifs officiels. Dans la filière de la viande rouge, les éleveurs attribuent

principalement l'écart entre le prix du bétail et celui payé par les ménages aux marges de l'abattage et de la distribution, la viande sortant des abattoirs autour de 1,5 million de tomans (7,5 €) /kg avant d'être vendue plus de 2 millions (10 €). Pour sécuriser l'approvisionnement, le ministère de l'Agriculture a par ailleurs annulé, pour l'année 1405 (2026/2027), l'interdiction saisonnière de dédouanement du riz importé habituellement appliquée pendant la récolte nationale, au risque d'accroître la pression sur les producteurs locaux. En outre, la production domestique demeure confrontée à une contrainte hydrique structurelle : au cours des dernières années, les ressources renouvelables en eau seraient passées de 110 à 92 Mds m³, alors que l'agriculture absorbe près de 90 % des prélèvements pour une efficacité de l'irrigation limitée à 35-45 %. À cette difficulté s'ajoutent les retards de paiement de l'État aux céréaliers : seuls 22 % des 270 000 Mds de tomans (1,35 Md €) dus au titre des achats garantis de blé auraient été versés, incitant certains producteurs à vendre à des intermédiaires ou à conserver leur récolte. Les achats publics pourraient ainsi être ramenés à 7,5 Mt, ce qui obligerait l'État à importer davantage. Or les fournisseurs de riz, médicaments, aliments pour animaux et autres biens essentiels réclament déjà le règlement de 4,07 Mds EUR d'arriérés liés au change préférentiel, qui réduisent leur capacité à passer de nouvelles commandes. Enfin, l'aide alimentaire de 1 million de tomans (5 €) par personne ne représenterait déjà plus que 700 000 tomans (3,5 €) en termes réels sous l'effet de l'inflation, tandis que son coût mensuel de 87 000 Mds de tomans (435 M €) alourdit les tensions budgétaires. La politique alimentaire se trouve ainsi prise entre le soutien aux producteurs, le financement des importations et la protection des ménages, sans ressources hydriques, budgétaires ni monétaires suffisantes pour stabiliser durablement le marché.

ISRAËL

1. LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE POURSUIT SA RÉDUCTION

Selon le bureau de la Trésorière générale au ministère des Finances, le déficit budgétaire israélien, mesuré en glissement sur douze mois, est revenu de 3,75 % du PIB fin mai à 3,3 % fin juin 2026, très en deçà du

plafond de 4,9 % fixé pour la fin de l'année. Ce reflux tient à la vigueur des recettes publiques : en juin 2026, les recettes fiscales de l'État ont atteint 45,2 Mds ILS (environ 13,1 Mds EUR), en hausse de 28 % sur un an, portées par une progression de 31 % des impôts directs, de 19 % des impôts indirects et de 27 % des redevances. Cette dynamique porte la charge fiscale globale (impôts directs et indirects perçus par l'administration centrale, hors cotisations sociales, taxe santé et taxe d'habitation) à un nouveau sommet de 25,5 % du PIB en juin. Alors que la politique conduite depuis 2008, faite de baisses des taux de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu, avait ramené ce ratio à 21,9 % en [2011-2012](#), l'État prélève désormais l'équivalent de plus d'un quart de l'activité économique. La composante directe de cette charge (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, taxation des plus-values boursières et fiscalité foncière) s'établit à 15,1 % du PIB en glissement annuel, contre moins de 12 % en 2019. Si la tendance se prolongeait, les recettes fiscales franchiraient le seuil de 600 Mds ILS (environ 174 Mds EUR) sur l'exercice, au-delà de la prévision de 567,4 Mds ILS (environ 164 Mds EUR) retenue par le ministère des Finances.

2. STRAUSS REJOINT LA LISTE DES ENTREPRISES CONCENTRÉES DE L'ÉCONOMIE ISRAËLIENNE

L'Autorité de la concurrence a annoncé début juillet l'ajout du groupe agroalimentaire Strauss, de ses actionnaires de contrôle (Ofra, Adi et Irit Strauss) et de l'ensemble des entités qu'ils détiennent à la liste des entités concentrées de l'économie. Strauss figurait déjà parmi les monopoles déclarés par l'Autorité, du fait de sa position dominante sur les produits laitiers haut de gamme, le café et les tablettes de chocolat. Ayant franchi le seuil réglementaire de 7 Mds ILS (environ 2 Mds EUR) de chiffre d'affaires annuel, le groupe rejoint désormais la liste des grandes entreprises établie par la Commission pour la réduction de la concentration. Concrètement, il ne sera plus possible de siéger au conseil d'administration de Strauss tout en occupant un mandat d'administrateur au sein d'un autre acteur financier significatif (banque, compagnie d'assurance ou investisseur institutionnel). Par ailleurs, si le groupe souhaite investir dans des secteurs soumis à attribution publique (c'est-à-dire liés aux ressources

ou aux infrastructures publiques, ou nécessitant une intervention réglementaire en matière de licences, notamment les télécommunications, l'électricité, l'énergie ou les transports), il devra saisir au préalable la commission chargée de la lutte contre la concentration.

3. PROJET DE LOI FONDAMENTALE SUR L'ÉTUDE DE LA TORAH

Le ministère des Finances s'oppose au projet de Loi fondamentale sur l'étude de la Torah, adopté en première lecture à la Knesset le 2 juillet dans le cadre de l'accord conclu par Benjamin Netanyahu avec les partis ultra-orthodoxes ; le texte érige l'étude de la Torah en valeur fondamentale de l'État afin de fonder constitutionnellement l'exemption du service militaire. Le ministère redoute que la loi ne compromette l'enrôlement des hommes haredim et ne renforce les incitations les maintenant hors du marché du travail, leur taux d'activité stagnant à 50 % depuis une décennie. Or le Bureau central des statistiques projette que cette communauté représentera un tiers de la population en 2065 : faute de progression de leur emploi, il faudrait alors relever de 16 % les impôts directs pour maintenir les services publics à déficit constant. Le ministère chiffre par ailleurs à environ 170 Mds ILS (environ 49 Mds EUR) le coût cumulé du service de réserve pour l'économie sur [2023-2026](#), et à quelque 115 Mds ILS (environ 33 Mds EUR) la dépense publique associée depuis le début de la guerre.

4. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'EXTENSION DU TERMINAL 3 DE L'AÉROPORT BEN GOURION

L'Autorité aéroportuaire israélienne (IAA) a [publié](#) l'appel d'offres phare de son plan pluriannuel, pour l'extension vers l'est du bâtiment terrestre du Terminal 3 de l'aéroport international Ben Gourion. Le marché porte sur une nouvelle aile de près de 63 000 m², articulée autour d'un bâtiment passagers de 41 000 m² sur quatre niveaux disposant notamment de 86 comptoirs d'enregistrement supplémentaires (qui porteront le total à 206), de nouvelles surfaces commerciales, d'espaces de restauration et d'un bâtiment logistique de 22 000 m² abritant le nouveau système de tri et de contrôle des bagages. L'objectif est de porter la capacité de l'aéroport à environ 40 millions de passagers par an. Le calendrier est tendu alors que 22 millions de

passagers sont attendus en 2026 et que la saturation de l'infrastructure actuelle est anticipée vers 2030.

JORDANIE

1. TRAFIC MARITIME AU PORT D'AQABA AU 1^{ER} SEMESTRE

Selon l'Association maritime jordanienne, les importations nationales transitant par le port d'Aqaba ont augmenté de +44 % au premier semestre (S1) 2026 en glissement annuel (g.a), atteignant 7,1 M de tonnes, contre 4,9 M de tonnes sur la même période en 2025. En revanche, le volume des exportations a baissé de -7,8 %, passant de 5,4 M de tonnes au S1 2025 à 4,9 M de tonnes cette année. En particulier, le nombre de conteneurs entrants a augmenté de +4,2 % pour atteindre 245 461 unités équivalentes à vingt pieds (EVP), et les conteneurs sortants ont diminué de -5,1 % pour atteindre 49 573 EVP. Le trafic de transit a également enregistré une croissance importante de +155 %, atteignant 60 178 EVP, résultat principalement d'une hausse des expéditions à destination de l'Irak, passées de 2 901 EVP au S1 2025 à 24 664 en EVP au S1 2026.

2. HAUSSE DES DÉPENSES EN CAPITAL

Les dépenses d'investissement du Royaume ont augmenté d'environ **de + 6,6 %** au cours des cinq premiers mois de 2026 par rapport à la même période en 2025, atteignant **452 M JOD / 637 M USD**, selon les données de finances publiques publiées par le ministère des Finances. Ces fonds ont été investis dans plusieurs projets de développement financés sur le budget 2026 de l'État, notamment l'expansion du champ gazier de Risha, la construction et l'équipement de l'hôpital Princess Basma à Irbid et de l'hôpital militaire de Ma'an, la Stratégie nationale pour l'emploi, ainsi que des projets de développement de l'enseignement professionnel et technique.

3. BERD : PRÊT DE 20 M USD POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS VERTS

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a annoncé un prêt de **20 M USD** à la Cairo Amman Bank (CAB), dont 5 M USD financés par le Fonds vert pour le climat, pour soutenir les investissements dans des technologies

d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ce financement, destiné *in fine* aux particuliers et aux MPME locales, s'inscrit dans le cadre du programme régional *Green Economy Financing Facility (GEFF)* de la BERD, et fait suite à un premier prêt de 10 M USD accordé en 2022. Parallèlement, le ministère jordanien de l'Environnement a lancé sa **Stratégie de Croissance Verte 2026-2029**, visant à moderniser les politiques environnementales et à aligner le pays sur les meilleures pratiques internationales.

LIBAN

1. LE PROGRAMME DE PROTECTION SOCIALE AMAN PROLONGÉ ET ÉLARGI D'ICI FIN 2026

Le ministère des Affaires sociales a lancé la deuxième phase du programme AMAN, qui repose essentiellement sur un financement issu du projet Emergency Social Safety Nets (ESSN) de la Banque mondiale. Ciblants les ménages les plus vulnérables, le programme AMAN concernait jusqu'à présent 163 000 familles bénéficiaires et devrait couvrir près de 190 000 familles d'ici la fin de l'année. Ces ménages bénéficient d'une aide en cash de 150 USD par mois en moyenne, en plus d'une couverture des frais de scolarité de leurs enfants d'environ 200 USD par mois en moyenne, versés directement aux écoles. À la suite d'une amélioration de leur situation, près de 31 427 ménages cesseront d'en bénéficier dans le cadre de la deuxième phase. Ils seront progressivement remplacés par 40 à 50 000 nouvelles familles bénéficiaires d'ici la fin de l'année 2026. Le ministère a indiqué qu'il privilégiera les régions sous-représentées dans le programme malgré un fort niveau de pauvreté, notamment à Tripoli, Beyrouth, au Akkar et au Mont-Liban. La Banque mondiale avait approuvé en janvier 2026 un nouveau prêt de 200 M USD pour l'ESSN, après un premier près de 246 M USD en mars 2021. L'UE avait également approuvé en juin 2026 un don de 45 M EUR à destination d'AMAN.

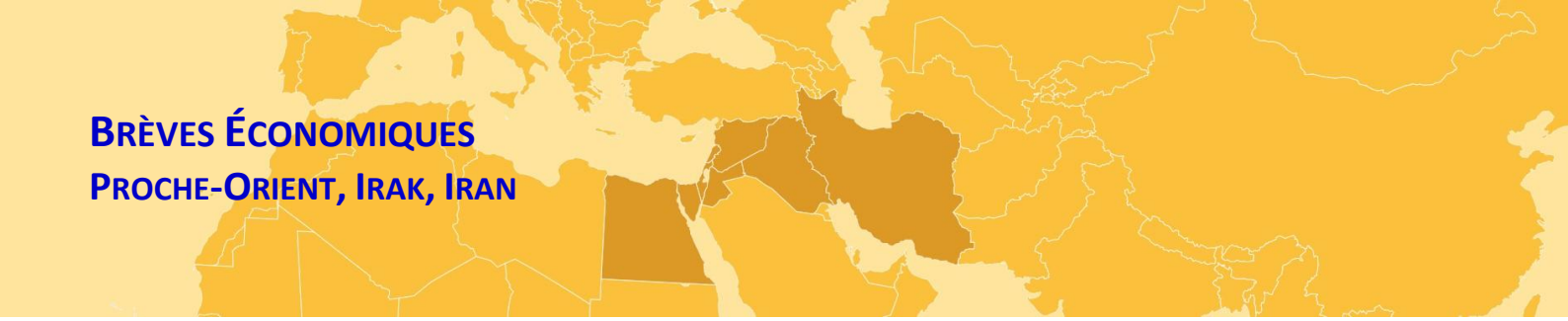
PALESTINE

1. L'UE LANCE LA TEAM GAZA INITIATIVE POUR SOUTENIR LE REDRESSEMENT DE GAZA

Réunis le 13 juillet à Bruxelles lors de la deuxième réunion ministérielle du *Palestine Donor Group*, la Commission européenne, quinze États partenaires et plusieurs institutions financières internationales (dont la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement) ont lancé la « Team Gaza Initiative », dotée d'une enveloppe initiale de 883,6 M EUR. Cette initiative vise à coordonner les financements internationaux destinés aux premières phases du redressement de Gaza, en concentrant les interventions sur les secteurs essentiels : eau et assainissement, santé, énergie, gestion des déchets, déblaiement des gravats, agriculture et sécurité alimentaire. Elle a également pour objectif d'améliorer la coordination entre bailleurs afin d'éviter la fragmentation des financements. Cette annonce intervient alors que les besoins de reconstruction de Gaza sont estimés à plus de 70 Mds USD sur les dix prochaines années.

2. LES BAILLEURS RÉAFFIRMENT LEUR SOUTIEN FINANCIER À L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

Lors de cette même réunion ministérielle du *Palestine Donor Group*, les principaux bailleurs internationaux ont réaffirmé leur soutien financier à l'Autorité palestinienne, en mettant l'accent sur la poursuite des réformes engagées par le gouvernement de Mohammed Mustafa et sur la préservation de la stabilité institutionnelle palestinienne. À cette occasion, la Commission européenne a rappelé que l'Union européenne avait engagé 310 M€ au titre du mécanisme PEGASE pour la période 2026-2027. Ces financements visent notamment à soutenir le fonctionnement de l'Autorité palestinienne, le versement de prestations sociales aux populations vulnérables, ainsi que la poursuite des réformes en matière de gouvernance et de finances publiques. La Commission a également souligné le rôle central joué par PEGASE, principal instrument européen d'appui budgétaire à l'Autorité palestinienne. Depuis sa création en 2008, ce mécanisme a mobilisé plus de 3,8 Md€ provenant de 21 bailleurs internationaux, permettant de financer l'aide budgétaire, les



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

dépenses de santé ainsi que diverses mesures de renforcement institutionnel.

3. PALTRADE RENFORCE SON DISPOSITIF D'APPUI AUX EXPORTATEURS PALESTINIENS

Le *Palestine Trade Center* (PalTrade) a inauguré le 29 juin un *Market Intelligence Hub* et un *Rotterdam Logistics Hub*, deux nouvelles initiatives développées dans le cadre du programme EU4Trade, financé par l'Union européenne. Présentés lors d'un événement organisé à Ramallah en présence de représentants du secteur privé et des partenaires internationaux, ces deux outils visent à améliorer la compétitivité des entreprises palestiniennes sur les marchés internationaux. Le *Market Intelligence Hub* met à disposition des entreprises des analyses sectorielles, des études de marché et des informations réglementaires destinées à faciliter leur développement à l'export. En parallèle, le *Rotterdam Logistics Hub*, implanté au sein du premier port européen, proposera des services de consolidation des cargaisons, de stockage, de distribution et d'assistance logistique afin de faciliter l'accès des entreprises palestiniennes aux marchés européens. Ces initiatives s'inscrivent dans la stratégie de PalTrade visant à diversifier les débouchés des exportateurs palestiniens, à réduire leur dépendance au marché israélien et à renforcer leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et internationales. Elles répondent également à l'un des principaux défis identifiés par les entreprises palestiniennes : le coût et la complexité des chaînes logistiques d'exportation.

SYRIE

1. PREMIER FORUM D'AFFAIRE ÉTATS-UNIS - SYRIE

Le premier Forum d'affaires États-Unis–Syrie, s'est tenu le 14 juillet 2026 à Damas, rassemblant autorités syriennes et entreprises américaines. Les échanges ont porté sur les perspectives ouvertes par le retrait progressif de la Syrie de la liste américaine des États soutenant le terrorisme. Le gouvernement syrien a présenté un programme de réformes visant les secteurs de l'énergie, des finances, des transports et des télécommunications pour attirer les investissements étrangers. Plusieurs entreprises

américaines ont confirmé leur intérêt pour le marché syrien, dont Chevron, ConocoPhillips, Visa, Hunt Oil et Constellis, avec des projets dans les hydrocarbures, les paiements électroniques et les infrastructures. Les autorités ont également annoncé des mesures de modernisation du cadre législatif et financier, ainsi que des projets de réhabilitation des infrastructures de transport.

2. PERSPECTIVES DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE AU SALON DES HYDROCARBURES

Le salon SyrPetro 2026 (*Syria International Petroleum, Energy and Mineral Wealth Expo*), organisé du 7 au 10 juillet à Damas, a réuni 120 entreprises, dont 26 étrangères, témoignant de l'intérêt croissant pour le redressement du secteur énergétique syrien. Les échanges ont porté sur les investissements dans les hydrocarbures, la réhabilitation des infrastructures et les services pétroliers, sans toutefois aboutir à la signature d'accords. Parmi les entreprises présentes figuraient Chevron, Power International Holding (PIH), Novaterra Energy, ConocoPhillips, Blue Stone Energy et ENOC, qui ont confirmé leur intérêt pour de futurs projets en Syrie, notamment dans le développement des champs gaziers, les oléoducs et les services techniques.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024/2025

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D’UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr